

A.S.B.L. ASSOCIATION DES CONCERTS PERMANENTS

Il est important de faire un peu d'histoire pour bien comprendre la mission que l'ASBL Association des Concerts Permanents s'efforce de remplir.

L'« Association des Concerts Permanents » fut fondée en 1940 par un groupe d'artistes, dont Monsieur Hector Clockers, célèbre violoniste liégeois, pour venir en aide aux musiciens et à leur famille pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Des concerts furent donc organisés pendant l'occupation pour constituer un fonds d'entraide destiné aux musiciens en difficulté ou aux familles d'artistes prisonniers.

Après avoir joué un rôle très actif cours des cinq années de conflit, le retour de la paix allait pousser les membres fondateurs à rechercher de nouveaux objectifs.

Ils avaient pour mission de faire aimer la musique classique à un public le plus large possible en touchant, grâce à des prix très modérés, toutes les classes de la société.

Dans les statuts de la nouvelle A.S.B.L., l'article 3 était très clair: « L'Association a pour but de susciter et d'encourager toutes les activités propres à propager le goût de la bonne musique ».

Grâce aux subsides du Ministère de la Culture, de l'Echevinat des Beaux Arts de la Ville de Liège et du soutien de Radio-Liège, qui s'engageait à enregistrer et diffuser certains programmes, l'Association allait pouvoir organiser, dès 1957, une série de concerts dans les locaux de la Société Libre de l'Emulation de Liège.

Elle engagea des artistes prestigieux, tels que John Browning, Henryk Szering, Berl Senofsky, Georges Octors, etc.

De plus, elle put toujours compter sur les prestations de son président, Hector Clockers, en tant que violoniste et/ou chef d'orchestre.

Jusqu'en 1962, l'Association allait s'efforcer de faire connaître et promouvoir les artistes de chez nous, en faisant aussi la part belle aux jeunes talents.

Mais, cette année-là, après avoir mis sur pied son 247^{ème} concert, les subsides communaux furent retirés à l'Association pour être rendus à l'Union pour la Diffusion de l'Art Musical (**U.D.A.M.**), réorganisée et considérée comme la fondatrice et la propagatrice des « Concerts Charlier ».

Sans cette aide importante, les administrateurs n'avaient plus la possibilité d'organiser de nouvelles manifestations musicales et perdaient – en même temps – les subsides de la Province de Liège, destinés à ce genre d'activité.

C'est pourquoi l'Assemblée Générale du 7 mai 1967 décidait à l'unanimité de placer les fonds représentant l'actif de l'Association et de constituer un ou plusieurs prix avec les intérêts.

Ceux-ci seraient attribués à des lauréats du Conservatoire Royal de Musique de Liège et la priorité accordée aux étudiants les plus méritants et socialement dévavorisés.

Un planning fut établi pour ne pas toujours choisir les instruments les plus chéris du public, comme le piano ou le violon, et pour laisser une chance aux « mal aimés », tels que le tuba, le hautbois, la contrebasse, l'orgue, etc.

De 1992 à 1999, un second prix fut aussi décerné à un élève de l'Académie de Musique Grétry.

De 2000 à 2010, grâce à la générosité de BELFIUS, d'ETHIAS et de P&V ASSURANCES, l'Association a été en mesure d'offrir quatre, voire cinq prix, dont un récital de piano destiné à un étudiant du Conservatoire Royal de Musique de Liège.

Depuis 2011 et toujours grâce à nos sponsors, cinq prix d'une valeur de 800 € sont remis à des élèves du Conservatoire Royal de Musique de Liège et des Académies de Musique Grétry et Ourthe-Vesdre-Ambève, en respectant les critères imposés par les membres fondateurs, à savoir le talent et la situation sociale de l'élève.

Cette année, nous aurons le plaisir d'offrir un sixième prix grâce à la générosité d'une donatrice anonyme. Deux étudiant(e)s sont choisi(e)s par les Conseils de classe de chacun des trois établissements concernés.

De plus, afin de renouer avec le passé, l'A.S.B.L. s'efforce d'organiser au moins un concert par an.

Avec l'appui financier de la Province de Liège, du Lions Club de Liège Hauts Sarts et du gracieux concours de Mademoiselle Eliane Reyes, l'Association a pu mener à bien sa première manifestation le mardi 1^{er} décembre 1998, dans la Salle du Conseil Provincial du Palais des Princes-Evêques de Liège.

Dexia Banque, aujourd'hui BELFIUS, accepta de s'associer à la Province de Liège pour soutenir l'A.S.B.L et lui permettre, dès 2000, d'offrir à nouveau au public liégeois des soirées d'un haut niveau musical.

Depuis 2015, les Etablissements JEEP CONSTANT-Liège ont pris le relais pour l'organisation de ce concert qui se déroule traditionnellement en octobre.

Cette année, le mardi 10 octobre prochain au Palais Provincial de Liège, après la remise solennelle des 6 prix de 800 € le public présent pourra applaudir le jeune baryton Kamil Ben Hsaïn Lachiri, lauréat du Honda Competition for Classical Music 2017, dans des œuvres de Borodine, Giordano, Lully, Mozart, Poulenc, Rachmaninof, Verdi et Wolf.

E.J.
